

PJ 7

DEPARTEMENT de MEURTHE-ET-MOSELLE

Commune de ...NEUVES-MAISONS

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le maire de la commune de ...NEUVES-MAISONS

CERTIFIE

Avoir affiché le 20 août 2021 et pendant toute la durée de l'enquête

1. Aux lieux ordinaires d'affichage des actes administratifs ;
2. et dans les lieux publics et tous endroits où l'attention des intéressés peut être facilement attirée *

l'avis ordonnant l'ouverture du mardi 31 août 2021 au samedi 02 octobre 2021 inclus d'une enquête parcellaire et d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux nécessaires à l'aménagement de la ZAC dite « Les Hauts de Moselle » située sur le territoire des communes de Chaligny et de Neuves-Maisons.

A NEUVES-MAISONS, le 5 oct 22

Le Maire,

(Sceau)

Ce certificat doit impérativement être complété, daté et transmis au commissaire enquêteur à la clôture des enquêtes accompagné des registres et du dossier d'enquête.

* Barrer la mention inutile